



OLYMPIA CAPITAL MANAGEMENT

EURO RENDEMENT REEL

**rapport
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2015

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	6
comptes annuels	7
<i>bilan</i>	8
<i>actif</i>	8
<i>passif</i>	9
<i>hors-bilan</i>	10
<i>compte de résultat</i>	11
<i>annexes</i>	12
<i>règles & méthodes comptables</i>	12
<i>évolution actif net</i>	15
<i>compléments d'information</i>	16
inventaire	26

Société de gestion	OLYMPIA CAPITAL MANAGEMENT 21-25, rue Balzac - 75008 Paris.
Gestionnaire financier par délégation	OLYMPIA CAPITAL GESTION 21-25, rue Balzac - 75008 Paris.
Dépositaire et conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	CONSTANTIN & ASSOCIÉS 185, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine. Représenté par Madame Brigitte DREME
Commercialisateurs	OLYMPIA CAPITAL MANAGEMENT OLYMPIA CAPITAL GESTION

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

Modalités de détermination et d'affectation des revenus : Capitalisation et distribution des revenus.

- Les parts de capitalisation C verront leur valeur augmenter d'un montant équivalent aux revenus distribuables.
- Les parts de distribution D donneront droit à la perception d'un dividende annuel.

Fréquence de distribution : La distribution du dividende annuel du fonds rattaché aux parts D est effectuée au plus tard cinq mois après la clôture des comptes.

La société de gestion peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des revenus nets comptabilisés à la date de la décision.

Objectif de gestion :

Le fonds Euro Rendement Réel est un fonds coordonné obligataire moyen terme. Il a pour objectif de valoriser ses actifs de façon régulière, et d'offrir aux porteurs de parts un rendement global supérieur à 4% par an.

Dans cet esprit, il procèdera, pour les porteurs de parts D à la distribution d'un dividende annuel pour leur permettre d'avoir des revenus réguliers.

Indicateur de référence :

Aucun indice de marché existant ne reflète l'objectif de gestion du FCP. Avant 2012, le fonds avait pour indicateur de référence l'OAT 10 ans.

Stratégie d'investissement :

Stratégies utilisées

Le fonds Euro rendement réel a pour objet la gestion d'un portefeuille constitué principalement d'obligations françaises et étrangères de la zone Euro et libellées en Euro. La sélection des titres suit une démarche de sélection, valeur par valeur, dite de « bond picking ». Les critères d'investissement sont dictés en priorité par les rendements actuariels offerts, la qualité de signature n'interviendra qu'en second lieu dans le choix de l'investissement.

Le processus de sélection des signatures est conduit par la recherche permanente du couple rendement/risque, avec un potentiel de retour sur l'investissement réalisé. À ce titre, une attention particulière sera portée à l'analyse du risque de crédit de l'entreprise et à la notation des agences de rating en plus de l'analyse financière fondamentale de l'action sous-jacente, sans fixation d'une limite basse de notation si la société est notée.

Concernant la souscription à des fonds, qu'ils soient obligataires, alternatifs ou investis en obligations convertibles, la sélection sera effectuée en fonction de la qualité de la gestion du fonds sur la durée et/ou du classement de ce dernier par rapport à son benchmark, si ce dernier est « benchmarké ».

Les actifs (hors dérivés)

- Les actions

Le fonds n'investit pas en direct dans les actions.

- Les titres de créances et instruments du marché monétaire

Le fonds investit principalement en direct dans des obligations de la zone euro (dette privée au moins égale à 80%) ou à travers des fonds obligataires libellés en euros offrant un bon rapport rendement/risque sans zone géographique prépondérante.

Pour limiter la volatilité du fonds, la durée globale du portefeuille n'excèdera pas 5 ans.

Cette classe d'actifs représentera toujours plus de 50% des encours du fonds au minimum, investie en direct sur des émetteurs de la zone Euro, et complétée les cas échéant, par des fonds obligataires libellés en euro. Les encours non investis dans cette classe d'actifs pourront être placés en SICAV monétaires ou TCN (Titres de Créances Négociables).

Par ailleurs, le fonds s'autorise à opérer sur le marché des obligations convertibles,

de la zone Euro, libellées en euro. Ces dernières sont vendues le cas échéant la veille de l'échéance finale, au cas où elles seraient remboursées en action. Ces investissements pourront être complétés par la souscription de fonds d'obligations convertibles libellés en euro.

Les obligations convertibles ne sont assimilables aux titres « obligations et autres titres de créance » que dans la limite de 20% de l'actif de l'zvv.

Le fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de 1 à 6.

- Les parts ou actions d'OPC

Le fonds pourra investir au maximum à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC de droit français ou européens conformes à la Directive de classification « diversifiés », « monétaire euro », « obligations et autres titres de créances libellés en euro » et « obligations et autres titres de créances internationaux » ainsi qu'en fonds alternatifs, ou fonds de fonds alternatifs, afin d'abaisser la volatilité globale des investissements tout en contribuant au lissage de l'évolution des actifs du fonds.

Les instruments dérivés

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français en vue de couvrir les risques de taux et/ou de signature. Ils permettent d'intervenir rapidement en substitution de titres vifs notamment à l'occasion des mouvements de flux liés aux souscriptions/rachats ou en cas de circonstances particulières comme les fluctuations importantes des marchés. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds.

Nature des marchés d'intervention :

- marchés à terme réglementés français : marché du Bund, TEC 10 et autres marchés réglementés ayant traités aux produits structurés de taux

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- taux

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture

Nature des instruments utilisés :

- options de taux

- futures

- dérivés de taux

- structurés de taux

Titres intégrant des dérivés : Obligations convertibles et titres équivalents.

Les dépôts : Néant.

Les emprunts d'espèces :

Le gérant pourra effectuer à titre accessoire, des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds dans le cadre de la gestion des flux de trésorerie de l'OPC.

Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres : Néant.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

La valeur de part du fonds est susceptible de fluctuer en fonction de différents facteurs liés aux changements propres aux entreprises représentées en portefeuille, aux évolutions des taux d'intérêts, des chiffres macro-économiques, de la législation juridique et fiscale.

Risque de perte en capital : Le fonds ne comporte aucune garantie ni protection ; le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.

Risque de taux : Le degré d'exposition au risque obligataire sera au minimum de 50% en direct.

Le fonds peut investir dans des obligations et/ou obligations convertibles. Les fluctuations de cours de ces obligations ou obligations convertibles liées à l'évolution des taux peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du fonds. La baisse du cours de ces dernières correspond au risque de taux.

Risque de crédit et de contrepartie : Le fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 100% de l'actif.

En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, il peut y avoir une baisse de valeur des actifs voire une impossibilité pour l'émetteur de faire face à ses engagements. Cela pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative.

La couverture de ce risque de crédit, par l'intervention sur les marchés dérivés, est laissée à l'appréciation du gérant et ne dépassera pas, en tout état de cause, la partie de l'actif investie en produits de taux.

Risque de change : Le fonds investira exclusivement sur des titres ou des fonds libellés en euro.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs.

Profil type de l'investisseur :

Le fonds convient à des investisseurs institutionnels ou personnes physiques souhaitant placer une part de leurs actifs dans un portefeuille diversifié à dominante obligataire, dans une perspective d'investissement à moyen terme.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de ce placement. Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

Durée de placement recommandée : 2 ans au minimum, 3 à 5 ans conseillée.

Régime fiscal :

La qualité de copropriété du fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10 % de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le fonds.

Pour les parts de capitalisation, le régime fiscal applicable est celui de l'imposition des plus-values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

Pour les parts de distribution, l'imposition des porteurs de parts est fonction de la nature des titres détenus en portefeuille, en raison du principe de la transparence fiscale.

D'une manière générale, les porteurs de parts du fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le fonds ou la société de gestion.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur son site internet www.olympiacapitalmanagement.com. Une lettre d'information mensuelle est également disponible sur ce site.
- Le prospectus, les rapports annuels et les documents semestriels sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse marketing@olympiagroup.com ou par courrier auprès d'Olympia Capital Management SA - 21-25, rue Balzac - 75008 Paris.
- Date d'agrément par l'AMF : 20 août 2004.
- Date de création du Fonds : 22 septembre 2004.

rapport d'activité

Compte rendu de gestion pour l'année 2015 :

Une année 2015 assez particulière en définitive qui ressemble un peu à 2014 : un excellent premier semestre avec une progression du fonds de plus de 2,50% entre le premier janvier et la fin du mois de mai puis une succession de hausses et de baisses en fonction du « news flow » entraînant une forte volatilité des marchés y compris en décembre alors que traditionnellement il s'agit d'un mois calme où il ne se passe pas grand-chose.

Beaucoup d'adversités au cours du second semestre : la guerre en Syrie et ses conséquences migratoires, le ralentissement de la croissance chinoise, la difficile transmission du QE européen dans l'économie réelle européenne à la croissance toujours atone (1,2% de croissance en 2015), l'effondrement du baril de pétrole qui fragilise une partie non négligeable de l'économie américaine et des pays producteurs d'énergie et de matières premières dans le monde (30% du PIB mondial hors USA).

La gestion du fonds s'en est ressentie avec une progression de 1,08% pour le premier semestre et de 0,72% pour l'année complète, et ce, en évitant d'être affecté par de nombreux déboires sur les marchés obligataires comme Abengoa, Portugal Télécom, Bombardier, Glencore et bien d'autres dans lesquels nous étions investis et pour lesquels nous sommes sortis à temps.

En effet dès le mois de septembre, nous avons adopté une position beaucoup plus défensive afin de limiter tant que possible, la volatilité du fonds à la baisse et en maintenant en permanence une poche de cash de 15 à 20%.

De ce fait à fin décembre 2015 la partie cash et Investment Grade du fonds était supérieure à 25% des encours avec de nouvelles signatures comme : Société Foncière Lyonnaise, TVN, Uniqua ou Amadeus.

En définitive, la performance globale du fonds pour l'année 2015 aura été positive de 0,72% à comparer avec le rendement moyen des OAT 10 ans : 0,67% l'an à fin décembre 2015 et l'EONIA à - 0,12% l'an toujours à fin décembre 2015.

Toujours sur la même période, le nombre de parts C (capitalisation) a sensiblement diminué passant de 23.700,12 parts fin 2014 à 15.102,62 parts fin 2015.

Pour les parts D (distribution), le total initial de 1.950 a également fortement diminué, pour s'établir à 892 parts à fin décembre. La VL de la part C au 31/12/2015 était de 1.300,07 euros, celle de la part D de 859,57 euros, contre une VL de 1.290,78 euros pour la part C au 31/12/2014 et de 896,59 euros pour la part D à la même date.

Enfin, toujours sur la même période, l'actif global du fonds a sensiblement diminué passant de 32.340.198,03 euros fin décembre 2014 à 20.401.304,26 euros fin décembre 2015.

Au cours de l'exercice 2015, le FCP Euro Rendement Réel n'a pas été investi en fonds gérés par Olympia Capital Management ou Olympia Capital Gestion.

Au cours de l'année 2015, le FCP Euro Rendement Réel n'a pas détenu d'actions de sociétés cotées.

Conformément à l'article L. 214-8 du Code Monétaire et Financier, un document intitulé « Composition de l'actif » est communiqué à tout porteur de part du FCP, qui en fait la demande, dans un délai de huit semaines à compter de la fin de chaque semestre de l'exercice. Cette demande est à adresser auprès du Département Marketing d'Olympia Capital Management SA à l'adresse suivante - 21/25, rue Balzac 75008 Paris – France, ou à l'adresse e-mail suivante : marketing@olympiagroup.com.

Perspectives :

Le début d'année 2016 reste extrêmement compliqué à cause des nombreuses incertitudes qui planent sur la situation économique mondiale : incertitudes sur la robustesse de la croissance mondiale, risque de Brexit à l'échelon européen et un environnement géopolitique toujours des plus instable.

Dans ce contexte des plus incertains, la prudence reste de mise avec une gestion toujours défensive pour ce début d'année 2016 à l'image de la gestion du fonds au cours du second semestre 2015.

Critères ESG:

L'article 224 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi « Grenelle 2 ») a introduit une disposition relative à l'information sur les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ci-après les "critères ESG") pris en compte dans la politique d'investissement des sociétés de gestion. Olympia Capital Gestion (le gestionnaire financier par délégation) n'a pas intégré à ce jour de critères ESG dans sa politique d'investissement.

Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation - Politique d'exercice des droits de vote :

Vous trouverez ces informations sur le site internet www.olympiacapitalmanagement.com, dans la partie « informations réglementaires ».

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	18 677 481,21	30 911 580,52
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	17 091 185,21	30 814 442,52
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 586 296,00	97 138,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	-	34 218,75
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	34 218,75
Comptes financiers	1 758 462,16	1 452 168,65
Liquidités	1 758 462,16	1 452 168,65
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	20 435 943,37	32 397 967,92

BILAN passif

	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	19 919 190,86	31 116 710,59
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	6,11	2,87
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-181 392,00	-320 760,63
• Résultat de l'exercice	663 499,29	1 544 245,20
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	20 401 304,26	32 340 198,03
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	34 639,11	57 769,89
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	34 639,11	57 769,89
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	20 435 943,37	32 397 967,92

HORS-bilan

31.12.2015

31.12.2014

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 071 113,09	2 063 486,71
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 071 113,09	2 063 486,71
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 400,05	-2 892,48
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 400,05	-2 892,48
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 069 713,04	2 060 594,23
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-246 347,84	-352 185,50
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	823 365,20	1 708 408,73
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-159 865,91	-164 163,53
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	663 499,29	1 544 245,20

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Méthode d'évaluation

- Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.
- Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :
 - Les obligations européennes et les titres étrangers sont valorisés au cours de clôture de la veille.
 - Les obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture de la veille.
 - Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.
- Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.
 - Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
 - Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
 - Les parts ou actions d'O.P.C.V.M. sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
 - Les parts de Fonds alternatifs sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
 - Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.
- Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les contrats :
 - Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation de la veille et les opérations conditionnelles selon le titre du support.
 - La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours en euro multiplié par le nombre de contrats.
 - La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent.
 - Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.
 - Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Modalités pratiques

- Les obligations sont évaluées sur la base des cours extraits des bases de données Finalim et Bloomberg en fonction de leur place de cotation. Les possibilités de recherche sont complétées par "Fin'xs" de Télékurs et "Securities 3000" de Reuters :

- Europe sauf France :
 - Extraction à 19 h 30 pour une cotation au cours de clôture du jour.
 - Extraction à 14 h 30 pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
 - Extraction à 9 h pour une cotation au cours de J -1.
- France :
 - Extraction à 12 h et 16 h pour une cotation au cours d'ouverture du jour.
 - Extraction à 17 h 40 pour une cotation au cours de clôture du jour.
- Contribueurs :
 - Extraction à 14 h pour une cotation suivant les disponibilités de cours.
- Les positions sur les marchés à terme fermes à chaque valeur liquidative sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.
- Les positions sur les marchés à terme conditionnels à chaque valeur liquidative sont évaluées selon les principes employés pour leur sous-jacent.
 - Europe (sauf France) : extraction à 19 h 30
 - France : extraction à 18 h

Méthode de comptabilisation

- Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des revenus des instruments financiers est celui du coupon encaissé.
- La comptabilisation de l'enregistrement des frais de transaction se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'Opc	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion	Actif net	0,90% TTC maximum
Frais de gestion externes à la société de gestion (CAC, dépositaire, distribution, avocats)		
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	0,1196 % TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	20% TTC maximum de la performance annuelle du Fonds au-delà de 4%

Modalité de calcul de la commission de surperformance

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- une provision de frais de gestion variable est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 20% TTC de la performance annuelle du fonds dès que celle-ci dépasse 4%
- Cette provision est minorée, voire annulée en cas de diminution de la performance par rapport à l'objectif fixé. Elle sera définitivement acquise à la société de gestion le premier jour ouvré faisant suite à la date d'arrêté des comptes soit le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre de chaque année.
- Le premier prélèvement aura lieu le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre 2005.
- En cas de rachat de part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée à la société de gestion.

Barème des commissions de mouvement prélevées

Le taux global maximum appliqué sur les transactions est de 0,1196 % TTC acquis en totalité pour la société de gestion.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation et distribution des revenus.



2 évolution actif net

	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	32 340 198,03	36 296 680,18
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	1 789 640,16	13 242 909,86
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-13 945 095,56	-17 682 699,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 231 961,05	2 226 115,11
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 263 463,77	-2 299 381,37
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-116 162,26	-150 727,49
Différences de change	-	-0,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-378 919,07	-929 543,07
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	496 016,69	874 935,76
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	874 935,76	1 804 478,83
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-80 219,52	-71 563,97
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	823 365,20	1 708 408,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	20 401 304,26	32 340 198,03

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	16 351 994,05	-
Obligations à taux variable	739 191,16	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	16 351 994,05	-	739 191,16	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 758 462,16
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	245 662,78	9 019 156,72	7 826 365,71
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 758 462,16	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	-	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances			
Opérations de change à terme de devises :			-
Achats à terme de devises			-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises			-
Autres Créances :			-
-			-
-			-
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-
Dettes			34 639,11
Opérations de change à terme de devises :			
Ventes à terme de devises			-
Montant total négocié des Achats à terme de devises			-
Autres Dettes :			
Frais provisionnes			34 639,11
-			-
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Parts C / FR0010107706	1 378,27	1 789 640,16	9 975,77	13 027 013,75
Parts D / FR0010114819	-	-	1 058	918 081,81
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Parts C / FR0010107706		-		9 697,22
Parts D / FR0010114819		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Parts C / FR0010107706		-		-
Parts D / FR0010114819		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Parts C / FR0010107706		-		9 697,22
Parts D / FR0010114819		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :	
Parts C / FR0010107706	0,90
Parts D / FR0010114819	0,90

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :	
Parts C / FR0010107706	18 382,72
Parts D / FR0010114819	362,21

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc -

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1 -

- Opc 2 -

- Opc 3 -

- Opc 4 -

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Total acomptes		-	-	-	-

	31.12.2015	31.12.2014
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6,11	8,99
Résultat	663 499,29	1 544 245,20
Total	663 505,40	1 544 254,19

Parts C / FR0010107706	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	638 006,34	1 458 479,87
Total	638 006,34	1 458 479,87
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Parts D / FR0010114819	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	25 493,36	85 761,00
Report à nouveau de l'exercice	5,70	13,32
Capitalisation	-	-
Total	25 499,06	85 774,32
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	892	1 950
Distribution unitaire	28,58	43,98
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	31.12.2015	31.12.2014
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-181 392,00	-320 760,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-181 392,00	-320 760,63

Parts C / FR0010107706	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-174 786,22	-304 512,09
Total	-174 786,22	-304 512,09
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Parts D / FR0010114819	31.12.2015	31.12.2014
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-6 605,78	-16 248,54
Total	-6 605,78	-16 248,54
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 22 septembre 2004.

Devise					
EUR	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	30.12.2011
Actif net	20 401 304,26	32 340 198,03	36 296 680,18	34 771 895,61	34 858 340,12

Parts C / FR0010107706	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	30.12.2011
Nombre de parts en circulation	15 102,62	23 700,12	27 211,22	27 711	31 166,00
Valeur liquidative	1 300,07	1 290,78	1 274,28	1 196,1	1 073,45
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	30,67	48,69	90,24	18,09	57,69

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Parts D / FR0010114819	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012	30.12.2011
Nombre de parts en circulation	892	1 950	1 763,09	1 869	1 695,00
Valeur liquidative	859,57	896,59	919,86	870,32	827,83
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	28,58	43,98	36,27	8,06	44,70
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-7,40	-8,33	29,61	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

armexes

4 inventaire

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
EURO RENDEMENT REEL						
<i>Valeurs mobilières</i>						
Obligation						
XS0215685115	ESCALA AG 7.5% 01/04/12 DEFAULTED	PROPRE	50 000,00	190,63	EUR	0,00
XS1088515207	FIAT FINANCE & TRADE 4.75% 15/07/2022	PROPRE	500 000,00	544 370,98	EUR	2,67
XS1055940206	WIND ACQUISITION FIN 7% 23/04/2021	PROPRE	500 000,00	502 880,00	EUR	2,46
XS0954674688	TYN FINANCE CORP 7.375% 15/12/2020	PROPRE	1 000 000,00	864 333,78	EUR	4,24
XS0953215349	FIAT FINANCE & TRADE 6.75% 14/10/2019	PROPRE	750 000,00	856 640,53	EUR	4,20
XS0943327378	GROUPE SMCP SAS 8.875% 15/06/2020	PROPRE	500 000,00	553 017,64	EUR	2,71
XS0876835595	CERVED TECHNOLOGIES 8% 15/01/21	PROPRE	1 000 000,00	1 097 777,78	EUR	5,38
XS1322048619	AMADEUS CAP MARKET 1.625% 17/11/2021	PROPRE	200 000,00	200 823,11	EUR	0,98
FR0013053030	SOCIETE FONCIERE LYONNAI 2.25% 16/11/2022	PROPRE	300 000,00	302 608,13	EUR	1,48
FR0013059417	SEB SA 2.375% 25/11/2022	PROPRE	400 000,00	405 472,21	EUR	1,99
XS1310477895	VERISURE HOLDING AB 6% 01/11/2022	PROPRE	200 000,00	209 489,33	EUR	1,03
XS1238996018	REXEL SA 3.25% 15/06/2022	PROPRE	100 000,00	98 595,56	EUR	0,48
FR0012872174	BOLLORE SA 2.875% 29/07/2021	PROPRE	700 000,00	715 923,81	EUR	3,51
XS1285903937	HORIZON HOLDINGS III 5.125% 01/08/2022	PROPRE	500 000,00	525 534,72	EUR	2,58
XS0986071537	RHINO BONDCO SPA 7.25% 15/11/2020	PROPRE	250 000,00	268 177,36	EUR	1,31
XS0808635600	ELIOR FINANCE & CO SCA 6.5% 01/05/2020	PROPRE	1 135 000,00	795 114,16	EUR	3,90
XS0868458653	TELECOM ITALIA SPA 4% 21/01/2020	PROPRE	500 000,00	562 208,29	EUR	2,76
XS1094612378	LOOK AS 7% 15/08/2021	PROPRE	500 000,00	532 651,11	EUR	2,61
FR0013016631	TDF INFRAS TRUCTURE 2.875% 19/10/2022	PROPRE	200 000,00	205 763,41	EUR	1,01
XS1241053666	EUROPAC GROUPE SA 5.75% 15/06/2022	PROPRE	700 000,00	727 849,11	EUR	3,57
XS1050202446	FINANCIERE GAILLON 8 7% 30/09/19	PROPRE	950 000,00	994 196,11	EUR	4,87
XS1044528849	LABEYRIE FINE 5.625% 15/03/2021	PROPRE	250 000,00	266 294,38	EUR	1,31
XS0877607076	CERBA EUROPEAN LAB 7% 01/02/20	PROPRE	500 000,00	531 697,22	EUR	2,61
FR0011567940	PEUGEOT SA 6.5% 18/01/2019	PROPRE	500 000,00	604 557,47	EUR	2,96
XS1080611970	BUT SAS 7.375% 15/09/2019	PROPRE	500 000,00	532 152,36	EUR	2,61
XS1117298833	PICARD BONDCO 7.75% 01/02/2020	PROPRE	1 000 000,00	1 100 282,78	EUR	5,39
XS1117293107	UNIQA INSURANCE GROUP AG VAR 27/07/2046	PROPRE	700 000,00	739 191,16	EUR	3,62
XS1038807340	DARTY FIN 5.875% 01/03/21	PROPRE	700 000,00	750 950,28	EUR	3,68
XS1005207961	CMA CGM 8.75% 15/12/2018	PROPRE	250 000,00	245 662,78	EUR	1,20
XS0985395655	MEDIASET SPA 5.125% 24/01/2019	PROPRE	300 000,00	333 339,66	EUR	1,63
XS0908821639	REXEL SA 5.125% 15/06/2020	PROPRE	500 000,00	523 243,61	EUR	2,56
XS0873629223	LA FINANCIERE ATALIAN SA 7.25% 15/01/2020	PROPRE	450 000,00	500 195,75	EUR	2,45
Total Obligation				17 091 785,21		83,77
O.P.C.V.M.						
FR0010371609	ALLIANZ EUR HIGH YIELD PART I	PROPRE	800,00	1 586 296,00	EUR	7,78
Total O.P.C.V.M.				1 586 296,00		7,78

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Total Valeurs mobilières						
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	Banque EUR SGP	PROPRE		1 758 462,16	EUR	8,62
				1 758 462,16		8,62
Total BANQUE OU ATTENTE						
FRAIS DE GESTION						
	PrComVariableAcqu	PROPRE		-362,21	EUR	0,00
	PrComGestFin	PROPRE		-15 306,58	EUR	-0,08
	PrComVariableAcqu	PROPRE		-18 382,72	EUR	-0,09
	PrComGestFin	PROPRE		-587,60	EUR	0,00
				-34 639,11		-0,17
Total FRAIS DE GESTION						
Total Liquidités						
				1 723 823,05		8,45
Total EURO RENDEMENT REEL						
				20 401 304,26		100,00

ANNEXE DU RAPPORT

Destinée aux souscripteurs suisses

A nous faire parvenir par la société de gestion.

Clôture annuelle du placement collectif : 31-déc.

Commission de gestion de la direction de la part C: 0,90 % TTC

Fortune moyenne de la part C pour la période du 01/01/15 au 31/12/15 : 23 723 361,52

Charges en euro	Rapport annuel	Rapport semestriel	Rapport annuel
	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2015
Commission de gestion de la direction de la part	320 889,49	119 258,51	213 949,73
Commission de performance du gestionnaire de placement collectif de capitaux (performance fee)	31 285,66	18 382,72	18 382,72
Commission de garde de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation	352 175,15	137 641,23	232 332,45

Calcul du TER pour 12 mois, du 01/01/15 au 31/12/15 :

TER y compris commission de performance

$$(232332.45/23723361.52)*100$$

0,98 %

Commission de performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne nette de l'ouverture de l'exercice au 31/12/15

0,08 %

Commission de gestion de la direction de la part D: 0,90 % TTC

Fortune moyenne de la part D pour la période du 01/01/15 au 31/12/15 : 1 513 697,31

Charges en euro	Rapport annuel	Rapport semestriel	Rapport annuel
	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2015
Commission de gestion de la direction de la part	16 041,83	7 669,58	13 653,18
Commission de performance du gestionnaire de placement collectif de capitaux (performance fee)	10,35	362,21	362,21
Commission de garde de la banque dépositaire	0,00	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00	0,00
Impôts	0,00	0,00	0,00
Total des charges d'exploitation	16 052,18	8 031,79	14 015,39

Calcul du TER pour 12 mois, du 01/01/15 au 31/12/15 :

TER y compris commission de performance

$$(14015.39/1513697.31)*100$$

0,92 %

Commission de performance comme quote-part en pour cent de la fortune moyenne nette de l'ouverture de l'exercice au 31/12/15

0,02